



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 18 juin 2019

Délibération
n° CFVU 2019 - 20

relative au protocole d'accord relatif à des filières délocalisées
entre l'Université Toulouse 1 Capitole (Ecole de Management de Toulouse
- TSM- et l'Unité de Formation et de Recherche d'Administration et de Communication -UFRAC-)
et Kollegio Nea Yorki - New York College SA

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712.3,
Vu l'avis favorable du conseil d'administration de l'école de management dans sa séance du 24 mai 2019,
Vu l'avis favorable du conseil de la faculté d'administration et de communication dans sa séance du 27 mai 2019,

Article unique

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au protocole d'accord relatif à des filières délocalisées entre l'Université Toulouse 1 Capitole (Ecole de Management de Toulouse -TSM- et l'Unité de Formation et de Recherche d'Administration et de Communication -UFRAC-) et Kollegio Nea Yorki - New York College SA - Athènes - Grèce.

La Présidente de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire,

Corinne MASCALA



Protocole d'accord relatif à des filières délocalisées

entre

l'Université Toulouse 1 Capitole
sise 2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9
N° SIRET : 193 113 826 00013
N° APE : 8542Z

représentée par Madame Corinne Mascala, Présidente,
agissant au nom et pour le compte de
l'École de Management de Toulouse (TSM),
représentée par Monsieur Hervé Penan, Directeur,
ci-après dénommée, l'École de Management de Toulouse
et de l'Unité de Formation et de Recherche d'Administration et de Communication
représentée par Monsieur Francis Quérol, Doyen,
ci-après dénommée, l'Unité de Formation et de Recherche d'Administration et de Communication
(UFRAC)

et

Kollegio Nea Yorki - New York College SA.
sise 38 Amalias Avenue,
10 5 58, Athènes, Grèce,
représenté par Monsieur Elias Foutsis, Président,
ci-après dénommée NYC.
et ci-après désignés ensemble par « les partenaires ».

Préambule

L'Ecole de Management de Toulouse a pour mission le développement de la formation supérieure et de la recherche en Sciences de Gestion au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole. L'Ecole de Management de Toulouse met en œuvre des diplômes de Gestion de niveau Licence, Master et Doctorat.

L'UFR Administration et Communication (UFRAC) a pour mission de proposer des formations de niveau licence en Administration Economique et Sociale et des masters au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole.

L'Ecole de Management de Toulouse et l'UFRAC de Toulouse et NYC souhaitent développer conjointement des actions de formation supérieure en Grèce.

New York College (NYC), créé en 1989 à Athènes, en collaboration avec l'Université d'État de New York, l'Empire State College de New York, est une organisation d'éducation multinationale implantée notamment en Europe du Sud-Est. NYC compte quatre établissements d'enseignement (Athènes, Thessalonique, Prague et Tirana) offrant des programmes de formation supérieure en partenariat avec des universités américaines et européennes.

Article 1. Objet

La présente convention a pour objet la collaboration entre l'Ecole de Management de Toulouse, l'UFRAC de Toulouse et NYC pour la mise en place de programmes de formation supérieure en Grèce (Athènes et/ou Thessalonique) en formation initiale et continue.

La présente convention a pour but de définir les modalités administratives, pédagogiques, et les aspects financiers de cette collaboration.

Article 2. Nature des actions engagées

La collaboration entre les partenaires prévoit la délocalisation sur les sites de Athènes et/ou Thessalonique de parcours diplômants issus de l'offre de formation de l'Ecole de Management de Toulouse et de l'UFRAC.

Les diplômes éligibles au titre de la convention sont :

- la licence mention Gestion (L1, L2, L3)
- la licence mention Administration Economique et Sociale (L1, L2, L3)

Toute formation retenue au titre de la convention fait l'objet d'un programme pédagogique adapté aux conditions universitaires et professionnelles grecques et respecte les conditions universitaires françaises de recrutement, d'enseignement et d'octroi du diplôme national français.

Article 3. Dispositions transitoires

La convention organise l'arrêt progressif de la délocalisation de la licence de gestion engagée dans la précédente convention conclue le 31 mars 2016 pour une période de 3 ans, et la mise en place progressive des trois années de la licence AES, selon le calendrier suivant :

- Année universitaire 2019-2020 : L1 AES, L2 Gestion, L3 Gestion (pas de recrutement en L1 Gestion)
- Année universitaire 2020-2021 : L1 AES, L2 AES, L3 Gestion (pas de recrutement en L1 Gestion et en L2 Gestion)
- Année universitaire 2021-2022 : L1 AES, L2 AES, L3 AES (plus de recrutement en licence Gestion)

Le programme de la première année de la licence AES est conforme au nouvel arrêté du plan licence du 30 juillet 2018).

Les programmes des deuxième et troisième années de la licence AES seront actualisés en conformité avec le plan licence, votés par les instances d'UT1, et feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

La mise en place des diplômes retenus au titre de la convention respecte le cadre administratif défini par l'Ecole de Management de Toulouse et l'UFRAC conformément à la réglementation applicable aux diplômes nationaux et aux arrêtés d'examen votés par les instances statutaires de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Article 4. Modalités d'organisation des formations

Toute formation retenue dans le cadre de la convention bénéficie d'une logistique satisfaisante comprenant notamment une salle de cours adaptée aux caractéristiques de la promotion et des enseignements, une assistance pédagogique spécifique, un centre de documentation, et des moyens de développement informatiques, bureautiques, numériques, et audio-visuels.

4.1 Sélection des candidats

NYC est chargé des actions de communication et de promotion des diplômes retenus au titre de la convention. New York College opère une présélection fondée sur le contenu des programmes et le projet professionnel de chaque candidat. Les critères de sélection sont notifiés sur une grille d'évaluation renseignée pour chaque dossier de candidature.

La sélection définitive des candidats est réalisée et validée par le représentant de l'Université Toulouse 1 Capitole en charge de la responsabilité pédagogique des diplômes retenus au titre de la convention.

4.2 Inscription des étudiants

Pour des facilités de gestion, les partenaires s'accordent sur une mise en œuvre respectant l'organisation administrative de l'Université Toulouse 1 Capitole. Le début des formations sera fixé au plus tard en octobre de l'année universitaire et les inscriptions des étudiants adressées simultanément à l'Ecole de Management de Toulouse et à l'UFRAC pour procéder aux formalités administratives.

Les étudiants sont inscrits dans les deux établissements : l'Université Toulouse 1 Capitole et New York College. L'inscription de l'étudiant dans le programme concerné n'est valide qu'après réception des droits d'inscription que s'engage à verser New York College conformément aux dispositions prévues dans l'article 6.

Les étudiants inscrits dans les diplômes retenus au titre de la convention bénéficient des services de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'accès aux supports numériques des bibliothèques d'UT1.

4.3 Suivi des enseignements

New York College s'engage à communiquer à l'Ecole de Management de Toulouse et à l'UFRAC de Toulouse les heures d'enseignement effectuées au plus tard à la fin de chaque semestre de l'année universitaire et les notes des étudiants au terme de chaque session d'examen.

4.4 Evaluation des enseignements

Une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place depuis la rentrée universitaire 2013-2014 pour les formations retenues au titre de la convention. Un questionnaire d'évaluation est également destiné aux entreprises accueillant les étudiants en stage. Le résultat de ces évaluations est transmis au responsable pédagogique à la fin de chaque année universitaire.

4.5 Conseil de perfectionnement

Chaque formation retenue au titre de la convention fait l'objet d'une évaluation. Cette évaluation, consignée dans un procès-verbal de perfectionnement, donne lieu à des propositions d'amélioration.

Article 5. Suivi de la Convention

- **Au titre de l'Université Toulouse 1 Capitole :**

- pour la licence mention Gestion, la convention sera mise en œuvre et suivie par le Directeur de l'Ecole de Management de Toulouse ou par son représentant. Pour la licence mention Administration Economique et Sociale, la convention sera mise en œuvre et suivie par le Doyen de la faculté d'Administration et de Communication ou par son représentant. La responsabilité pédagogique des formations retenues au titre de la convention est assurée par Isabelle Solé-Laporte Maître de Conférences en Sciences de Gestion, au titre de l'école de management et de l'UFRAC.

- **Au titre de New York College :**

La convention sera mise en œuvre et suivie par le Président du NYC ou par son représentant. Les fonctions d'animation et de suivi administratif de la convention sont confiées à la personne dédiée aux Relations Internationales.

Les partenaires s'accordent sur l'organisation annuelle d'un comité de suivi de la convention, organisé à NYC ou à l'université Toulouse 1 Capitole. Il s'agit de permettre aux acteurs du partenariat, de dresser le bilan de l'année université écoulée, de définir les actions communes à développer et d'adapter les modalités de mise en œuvre pour l'année suivante (notamment la répartition des enseignements et le calendrier des opérations administratives).

Article 6. Dispositions financières

La mise en place à Athènes et/ou Thessalonique de toute formation retenue au titre de la convention est à l'entière charge financière de New York College. New York College s'acquitte d'un montant annuel forfaitaire de dix mille euros (10.000 euros) auprès de l'Ecole de Management jusqu'en 2021 et auprès de l'UFRAC sur l'année universitaire 2021-2022 au titre de l'ingénierie pédagogique et administrative.

Toute formation retenue au titre de la convention fait l'objet d'un budget spécifique assurant la prise en charge des frais directs et indirects de participation à la formation tels que définis dans la tarification générale ci-dessous.

Tarifification générale

Les enseignements (cours, travaux dirigés, Business Games...) proposés par les enseignants de l'Ecole de Management de Toulouse et de l'UFRAC sont payés par New York College à quatre-vingt-dix euros par heure (90 euros). Ces enseignements sont payables, pour chaque professeur, après validation par les deux parties des heures effectuées. L'ensemble des frais (transport,

hébergement et repas) des enseignants en mission de l'École de Management de Toulouse et de l'UFRAC est pris en charge par New York College.

Pour le niveau Licence, New York College doit payer à l'École de Management de Toulouse et à l'UFRAC cinq cents euros (500 euros) par étudiant inscrit dans les diplômes retenus au titre de la convention.

La rémunération du responsable pédagogique des diplômes retenus au titre de la convention est à la charge exclusive du New York College : elle est fixée à 50 HTD par année de diplôme.

Modalités de paiement

New York College se libère des sommes dues à l'École de Management de Toulouse et à l'UFRAC sur présentation de facture et paiement à 30 jours date de réception, dès l'inscription des étudiants. L'inscription définitive des étudiants n'est acquise qu'après réception des frais d'inscription par l'École de Management de Toulouse et de l'UFRAC.

Les paiements à l'École de Management de Toulouse et à l'UFRAC sont effectués par virement sur le compte de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2 rue du Doyen Gabriel Marty, 31042 Toulouse cedex 9, au nom de l'Agent Comptable de l'Université Toulouse 1 Capitole (Trésorerie générale de la Haute-Garonne, code banque 10071 ; code guichet 31000 ; n° de compte 00001001325 ; clé RIB 94),

Identifiant international de compte bancaire – IBAN
BIC ou SWIFT IBAN (International Bank Account Number)
TRPUFRP1 FR76 1007 1310 0000 0010 0132 594

Les montants perçus par l'École de Management de Toulouse et par l'UFRAC sont en valeur nette, après déduction de tout impôt ou taxe en vigueur dans le pays du partenaire.

Le non-respect des engagements financiers constitue une cause de résiliation de la convention. Il entraîne la non délivrance des attestations d'examen et des diplômes par l'Université Toulouse 1 Capitole.

Article 7. Durée de la convention

La convention est conclue pour une période de trois ans à compter de la date de la signature de la convention. La révision de la convention peut être demandée par toute partie (l'École de Management de Toulouse, l'UFRAC ou par NYC) avant le 31 mars de chaque année. La convention peut être résiliée, en tout temps, sous réserve d'un préavis de six mois. En cas de résiliation, les actions de formation engagées continuent jusqu'à leur terme. De même, toutes les obligations naissant au cours de la dernière année, couvertes par la convention, doivent être honorées.

Toute modification de la présente convention est subordonnée à la validation du Conseil d'Administration de l'École de Management de Toulouse et du Conseil de Faculté de l'UFRAC.

Article 8. Communication

Les partenaires s'autorisent à faire mention de la présente convention dans tous supports de communication à usage interne ou externe à leurs Institutions. New York College s'engage à informer l'École de Management de Toulouse et l'UFRAC des actions de communication faites sur les formations retenues au titre de la convention. Les supports de communication seront définis en commun.

Aucune communication à des tiers mentionnant soit l'École de Management de Toulouse, soit l'UFRAC, soit leurs membres respectifs ne peut être effectuée sans l'autorisation expresse de l'École

de Management de Toulouse et de l'UFRAC. Le non-respect de cet engagement constitue une cause de résiliation de la convention.

L'utilisation du logo de l'École de Management de Toulouse et de l'UFRAC est soumise à une autorisation préalable établie au cas par cas.

Article 9. Confidentialité - Propriété des supports

Les documents et supports que les enseignants chercheurs de l'Université, ou les enseignants chercheurs et Directeurs de recherche étrangers invités par l'École de Management de Toulouse et par l'UFRAC mettent à la disposition de New York College et de ses usagers sont limités à un usage pédagogique dans le cadre de la convention.

New York College s'interdit formellement de porter à la connaissance de tiers, même partiellement, de quelque façon que ce soit, tout document, support, mis à la disposition par l'École de Management de Toulouse et par l'UFRAC.

Aucune publication pédagogique ou communication à des tiers ne peut être effectuée sans l'autorisation expresse de l'École de Management de Toulouse et de l'UFRAC.

Article 10. Litige et résiliation

Tout non-respect des engagements prévus dans chaque article de cette convention et de ses annexes constitue un motif de résiliation. En cas de désaccord portant sur l'exécution ou l'interprétation de cette convention, sujette à la loi française et sous la juridiction des tribunaux français, la direction de l'École de Management de Toulouse (ou un représentant), la direction de l'UFRAC (ou un représentant) et le Président de NYC (ou un représentant) chercheront en premier lieu à résoudre les problèmes rencontrés. Si aucun arrangement n'est trouvé, le représentant de l'École de Management de Toulouse ou le représentant de l'UFRAC organiseront une rencontre avec les responsables de l'École de Management de Toulouse et de l'UFRAC et NYC pour statuer sur le cas. Tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation de la convention qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera soumis aux Tribunaux de Toulouse.

Fait à Toulouse, le

La Présidente
de l'Université Toulouse 1 Capitole
Corinne Mascala

Le Président
de Kollegio Nea Yoriki - New York College
Elias Foutsis

Le Directeur de l'École de Management de Toulouse
Hervé Penan

Le Doyen de l'Unité de Formation et de Recherche d'Administration et de Communication
(UFRAC)
Francis Quérol

Annexe 1. Formations retenues au titre de la convention

1.1. Présentation de la licence mention gestion

1.1.1. Présentation de la formation

La Licence mention Gestion est une formation universitaire permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales mobilisées dans la gestion des organisations. La Licence mention Gestion est organisée sur six semestres.

1.1.2. Communication

En matière de communication, NYC s'engage à mentionner dans tous les supports de communication relatifs au Diplôme : Ecole de Management de Toulouse - Licence mention Gestion.

1.1.3. Responsable de la formation

La responsable de la licence mention Gestion est Madame Isabelle Solé-Laporte au titre de l'Ecole de Management de Toulouse et de NYC.

1.1.4. Equipe pédagogique

Le corps enseignant à NYC est constitué par le responsable de la licence mention Gestion en accord avec le coordinateur du programme de NYC avant le début des enseignements. Tout changement du corps enseignant doit être approuvé au préalable par le responsable pédagogique. Les intervenants français à NYC proviennent de différents établissements universitaires ou professionnels choisis par le responsable de la licence de l'Ecole de Management de Toulouse.

1.1.5. Accès à la formation

L'accès à la deuxième et troisième année de la licence mention Gestion est ouvert :

- de plein droit aux étudiants ayant validé les 60 ou 120 premiers crédits de la licence mention Gestion et qui attestent d'un niveau B2 langue anglaise.
- sur examen de leur dossier académique, réussite à un test de sélection aux étudiants ayant validé les 60 ou 120 premiers crédits d'une licence (Droit, sciences économiques, ...) ou titulaire de tout diplôme jugé équivalent, et qui attestent d'un niveau de B2 langue anglaise.

1.1.6 Inscription des étudiants

Les étudiants sont inscrits dans les deux Etablissements : l'Université Toulouse 1 Capitole et New York College. Une carte d'étudiant de l'Université Toulouse 1 Capitole est établie au nom de l'étudiant et envoyée à New York College. L'inscription de l'étudiant dans le programme concerné n'est valide qu'après réception des droits d'inscription que s'engage à verser New York College conformément aux dispositions prévues.

1.1.7. Programme pédagogique

Les enseignements et les examens de la première et deuxième année de la licence mention Gestion se font en langue grecque ou en langue anglaise. Une unité d'enseignement au minimum fait l'objet d'un enseignement et d'une évaluation en langue anglaise. Les enseignements et les examens de la troisième année de la licence mention Gestion se font en langue anglaise.

Les enseignements, volumes horaires, modalités d'examens sont décrits à l'annexe 3 de la présente convention. Les conventions de stage doivent être validées par le responsable de la licence mention Gestion ou par son représentant.

1.1.8. Evaluation

Les modalités d'évaluation des enseignements sont consignées dans l'arrêté d'examen qui précise les modalités de contrôle des connaissances des unités d'enseignement, ainsi que l'organisation de la session de rattrapage. Ils prennent place dans les locaux de New York College.

1.1.9. Diplômation

L'Ecole de Management de Toulouse est responsable de la délivrance des relevés de notes et du diplôme correspondant. Les étudiants admis par le jury de délibération de la licence mention Gestion sont diplômés de la licence mention Gestion.

1.2 Licence mention Administration Economique et Sociale

1.2.1. Présentation de la formation

La Licence mention Administration Economique et Sociale est une formation universitaire permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales mobilisées dans la gestion des organisations. La Licence mention Administration Economique et Sociale est organisée sur six semestres.

1.2.2. Communication

En matière de communication, NYC s'engage à mentionner dans tous les supports de communication relatifs au Diplôme : UFRAC de Toulouse - Licence mention Administration Economique et Sociale.

1.2.3. Responsable de la formation

La responsable de la licence mention Administration Economique et Sociale est Madame Isabelle Solé-Laporte au titre de l'UFRAC et de NYC.

1.2.4. Equipe pédagogique

Le corps enseignant à NYC est constitué par le responsable de la licence mention Administration Economique et Sociale en accord avec le coordinateur du programme de NYC avant le début des enseignements. Tout changement du corps enseignant doit être approuvé au préalable par le responsable pédagogique. Les intervenants français à NYC pourront provenir de différents établissements universitaires ou professionnels choisis par la responsable de la licence mention Administration Economique et Sociale.

1.2.5. Accès à la formation

L'accès à la première année la licence mention Administration Economique et Sociale est ouvert aux étudiants titulaires du baccalauréat français, du diplôme national équivalent grec ou d'un titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat, après examen du dossier académique, du projet professionnel et du niveau de langue.

L'accès à la deuxième et troisième année de la licence mention Administration Economique et Sociale est ouvert :

- de plein droit aux étudiants ayant validé les 60 ou 120 premiers crédits de la licence mention Administration Economique et Sociale et qui attestent d'un niveau B2 langue anglaise.
- sur examen de leur dossier académique, réussite à un test de sélection aux étudiants ayant validé les 60 ou 120 premiers crédits d'une licence (Droit, sciences économiques,...) ou titulaire de tout diplôme jugé équivalent, et qui attestent d'un niveau de B2 langue anglaise.

1.2.6 Inscription des étudiants

Les étudiants sont inscrits dans les deux Etablissements : l'Université Toulouse 1 Capitole et New York College. Une carte d'étudiant de l'Université Toulouse 1 Capitole est établie au nom de l'étudiant et envoyée à New York College. L'inscription de l'étudiant dans le programme concerné n'est valide qu'après réception des droits d'inscription que s'engage à verser New York College conformément aux dispositions prévues.

1.2.7. Programme pédagogique

Les enseignements et les examens de la première et deuxième année de la licence mention Administration Economique et Sociale se font en langue grecque ou en langue anglaise. Une unité d'enseignement au minimum fait l'objet d'un enseignement et d'une évaluation en langue anglaise. Les enseignements et les examens de la troisième année de la licence mention Administration Economique et Sociale se font en langue anglaise.

Les enseignements, volumes horaires, modalités d'examens sont décrits à l'annexe 4 de la présente convention. Les conventions de stage doivent être validées par la responsable de la licence mention Administration Economique et Sociale ou par son représentant.

1.2.8. Evaluation

Les modalités d'évaluation des enseignements sont consignées dans l'arrêté d'examen qui précise les modalités de contrôle des connaissances des unités d'enseignement, ainsi que l'organisation de la session de rattrapage. Ils prennent place dans les locaux de New York College.

1.2.9. Diplômation

L'UT1 Capitole est responsable de la délivrance des relevés de notes et du diplôme correspondant. Les étudiants admis par le jury de délibération de la licence mention Administration Economique et Sociale sont diplômés de la licence mention Administration Economique et Sociale.

Annexe 2. Comité de Pilotage

Afin d'assurer le suivi des actions à Athènes et/ou Thessalonique, les partenaires décident de l'organisation d'un Comité de Pilotage qui se réunira une fois par an, avant le lancement de la (les) nouvelle(s) promotion(s).

2.1 Composition

Peuvent y participer :

- les responsables des structures partenaires (l'Ecole de Management de Toulouse, l'UFRAC et New York College) ou leurs représentants ;
- les responsables pédagogiques des formations retenues au titre de la convention ou leurs représentants ;
- le cas échéant, les coordinateurs du partenariat.

2.2 Finalités

Il s'agit de permettre aux acteurs du partenariat, par la concertation et la décision conjointes, d'adapter le fonctionnement aux éventuelles remarques :

- dresser le bilan de l'année écoulée ;
- définir les actions communes à développer (intégration de nouvelles actions) ;
- adapter les modalités de mise en œuvre pour l'année suivante.

2.3 Animation

L'animation du comité de pilotage est confiée, conjointement aux Directeurs des Institutions

concernées, ou à leurs représentants.

2.4 Organisation du Comité de pilotage

Afin de favoriser les échanges et ainsi mieux appréhender les conditions optimales de mise en œuvre des actions de délocalisation, le comité de Pilotage est organisé sur le site d'Athènes. Les frais engendrés par les personnels mobilisés à cette fin seront à la charge de New York College.

Annexe 3. Maquette licence Gestion



Licence Droit, Économie, Gestion
mention Gestion
1ère année
(Grèce)

Année universitaire 2018/2019

Semestre 1	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE01	Systèmes d'Information de Gestion 1	4	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE02	Management 1	5	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE03	Droit 1	4	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE04	Mathématiques appliquées 1	5	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE05		5	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE06	Comptabilité	4	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE07	Anglais des affaires	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
TOTAL		30	210	0		

Semestre 2	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE08	Systèmes d'Information de Gestion 2	4	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE09	Management 2	6	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE10	Droit 2	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE11	Mathématiques appliquées 2	6	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE12	Economie 2	5	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE13	Business Game, Level 1	3	18	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE14	Anglais des affaires	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
TOTAL		30	198	0		

TOTAL ANNEE	60	408	0
--------------------	-----------	------------	----------



Licence Droit, Économie, Gestion
mention Gestion
2ème année
(Grèce)

Année universitaire 2019/2020

Semestre 3	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE 01	Systèmes d'Information de Gestion 3	4	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 02	Management 3	6	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 03	Droit 3	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 04	Probabilités et recherche opérationnelle	5	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 05	Gestion de projet	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 06	Finance d'entreprise	6	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 07	Anglais des affaires	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
TOTAL		30	210	0		

Semestre 4	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE 08	Systèmes d'Information de Gestion 4	4	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 09	Management 4	6	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 10	Management des ressources humaines	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 11	Méthodes statistiques	5	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 12	Stratégie et économie industrielle	6	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 13	Business Game, Level 2	3	18	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
UE 14	Anglais des affaires	3	30	0	CT écrit 100%	CT écrit 100%
TOTAL		30	198	0		

TOTAL ANNEE	60	408	0
--------------------	-----------	------------	----------



Licence Droit, Économie, Gestion
mention Gestion
parcours-type Management
(Grèce)
3ème année

Année universitaire 2019/2020

Semestre 5	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours		Session initiale	Session de rattrapage
UE 01	Management des systèmes d'information	6	30	0		
	Gouvernance des S.I. *	5	15	0	CT 100%	CT 100%
	Programmation VBA *	1	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 02	Stratégie des organisations *	4	20	0	CT 100%	CT 100%
UE 03	Management des individus	4	30	0		
	Introduction au management des ressources humaines	2	15	0	CT 100%	CT 100%
	Droit social	2	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 04	Langues vivantes	3	35	0		
	Anglais des affaires *	2	20	0	CT 100%	CT 100%
	Espagnol appliqué *	1	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 05	Contrôle de gestion	7	45	0	CT 100%	CT 100%
UE 06	Marketing	6	50	0		
	Marketing fondamental *	5	30	0	CT 100%	CT 100%
	Marketing touristique	1	20	0	CT 100%	CT 100%
	Bonification				Bonification	Bonification report
TOTAL		30	210	0		

Semestre 6	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE 07	Méthodes quantitatives	6	45	0		
	Statistique *	4	30	0	CT 100%	CT 100%
	Mathématiques *	2	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 08	Techniques comptables et financières	10	40	0		
	Comptabilité des sociétés	5	20	0	CT 100%	CT 100%
	Politique d'investissement	5	20	0	CT 100%	CT 100%
UE 09	Langues vivantes	3	35	0		
	Anglais des affaires *	2	20	0	CT 100%	CT 100%
	Espagnol appliqué *	1	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 10	Management des organisations	8	80	0		
	Dynamique des structures organisationnelles *	3	30	0	CT 100%	CT 100%
	Management des structures touristiques	2	20	0	CT 100%	CT 100%
	Droit des sociétés	3	30	0	CT 100%	CT 100%
UE 11	Business Game, Level 3 *	2	18	0	CT 100%	CT 100% report
UE 12	Projet pédagogique et professionnel	1	0	50	CT 100%	CT 100% report
	Bonification				Bonification	Bonification report
TOTAL		30	218	50		

TOTAL ANNEE	60	428	50
--------------------	-----------	------------	-----------

* UE mutualisée avec L3 Marketing



Licence Droit, Économie, Gestion
mention Gestion

parcours-type Marketing

3ème année

Grèce

Année universitaire 2019/2020

Semestre 5	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE 01	Management des Systèmes d'information	6	30	0		
	Gouvernance des S.I.*	5	15	0	CT 100%	CT 100%
	Programmation VBA*	1	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 02	Stratégie des organisations *	3	20	0	CT 100%	CT 100%
UE 03	Techniques comptables et financières	4	30	0	CT 100%	CT 100%
UE 04	Droit commercial	2	20	0	CT 100%	CT 100%
UE 05	Langues vivantes	3	35	0		
	Anglais des affaires *	2	20	0	CT 100%	CT 100%
	Espagnol appliqué *	1	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 06	Marketing fondamental *	6	30	0	CT 100%	CT 100%
UE 07	Marketing opérationnel	6	45	0		
	Techniques de négociation	4	30	0	CT 100%	CT 100%
	Conférences professionnelles	2	15	0	CT 100%	CT 100%
	Bonification				Bonification	Bonification report
TOTAL		30	210	0		

Semestre 6	Enseignements	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE 08	Méthodes quantitatives	6	45	0		
	Statistique *	3	30	0	CT 100%	CT 100%
	Mathématiques *	3	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 09	Management des organisations	6	60	0		
	Dynamique des structures organisationnelles *	3	30	0	CT 100%	CT 100%
	Diagnostic financier	3	30	0	CT 100%	CT 100%
UE 10	Business Game, Level 3 *	2	18	0	CT 100%	CT 100% report
UE 11	Langues vivantes	3	35	0		
	Anglais des affaires *	2	20	0	CT 100%	CT 100%
	Espagnol appliqué *	1	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 12	Gestion de l'offre et politique de prix	6	30	0		
	Gestion de l'offre	3	15	0	CT 100%	CT 100%
	Politique de prix	3	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 13	Stratégies de communication et de distribution	6	30	0		
	Stratégie de communication	3	15	0	CT 100%	CT 100%
	Stratégie de distribution	3	15	0	CT 100%	CT 100%
UE 14	Projet pédagogique et professionnel	1	0	50	CT 100%	CT 100% report
	Bonification				Bonification	Bonification report
TOTAL		30	218	50		

TOTAL ANNEE	60	428	50
--------------------	-----------	------------	-----------

* UE mutualisée avec L3 Management

Annexe 4. Maquette Licence AES



REGIME DES ETUDES ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Délocalisation en Grèce

1ère ANNEE LICENCE « Droit, Economie, Gestion » MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE – SEMESTRE 1

SEMESTRE 1	Enseignements	Crédits	COURS MAGISTRAUX				TRAVAUX DIRIGES				REPARTITION POINTS		
			Heures CM/TD	Statut CM/TD	Coef	Modalités d'évaluation CM/TD	Heures TD	Statut TD	Coef	Modalités d'évaluation TD	Points CM	Points TD	Total Points Enseignement
Bloc de connaissances disciplinaires													
UE1	Sciences Economiques 1	3	24h	Obligatoire	1.5	Contrôle terminal Ecrit					30		60
					1.5	contrôle continu					30		
UE2	Comptabilité générale	4	33h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40		80
					2	contrôle continu					40		
UE3	Institutions européennes	4	30h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40		80
					2	contrôle continu					40		
UE4	Cadres juridiques 1	4	33h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40		80
					2	contrôle continu					40		

1ère ANNEE LICENCE « Droit, Economie, Gestion » MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE – SEMESTRE 1

Bloc de compétences techniques												
UE5	Management	4	30h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40	80
					2	contrôle continu					40	
UE6	Mathématiques	4	33h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40	80
					2	contrôle continu					40	
UE7	Système d'information et de gestion	4	27h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40	80
					2	contrôle continu					40	
Bloc de compétences linguistiques												
UE8	Anglais des affaires	3	30h	Obligatoire	1.5	Contrôle terminal Ecrit					30	60
					1.5	contrôle continu					30	
TOTAL		30	240				h					600

REGIME DES ETUDES ET CONTROLE DES CONNAISSANCES
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

1ère ANNEE LICENCE « Droit, Economie, Gestion » MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE – SEMESTRE 2

SEMESTRE 2	Enseignements	Crédits	COURS MAGISTRAUX				TRAVAUX DIRIGES				REPARTITION POINTS		
			Heures CM/TD	Statut CM/TD	Coef	Modalités d'évaluation CM/TD	Heures TD	Statut TD	Coef	Modalités d'évaluation TD	Points CM	Points TD	Total Points Enseignement
Bloc de connaissances disciplinaires													
UE9	Cadres juridiques 2	4	33h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40		80
					2	contrôle continu					40		
UE10	Sciences Economiques 2	3	24h	Obligatoire	1.5	Contrôle terminal Ecrit					30		60
					1.5	contrôle continu					30		
UE11	institutions internationales	4	30h	Obligatoire	2	Contrôle terminal Ecrit					40		80
					2	contrôle continu					40		

